

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Français, langue d'enseignement

2^e année du secondaire

Écriture 132-208

Décembre 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction générale de la formation générale des jeunes
Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement
Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9345 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 – ÉPREUVES MINISTÉRIELLES.....	1
NATURE ET OBJECTIFS	1
CONDITIONS D’ADMINISTRATION.....	1
SECTION 2 – VUE D’ENSEMBLE DE L’ÉPREUVE	2
COMPÉTENCE ÉVALUÉE.....	2
RÉSUMÉ DE L’ÉPREUVE	2
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ.....	3
SECTION 3 – DÉROULEMENT DE L’ÉPREUVE	4
PRÉPARATION À L’ÉPREUVE	4
TÂCHE D’ÉCRITURE.....	4
SECTION 4 – EXTRAITS D’UN DOSSIER PRÉPARATOIRE DE L’ÉPREUVE.....	6
PRÉSENTATION DE L’ÉPREUVE	6
EXTRAITS D’ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES.....	9
EXEMPLES DE TEXTES EXTRAITS D’UN DOSSIER PRÉPARATOIRE : TEXTE 1	12
EXEMPLES DE TEXTES EXTRAITS D’UN DOSSIER PRÉPARATOIRE : TEXTE 3	15
ANNEXE I – GRILLE D’ÉVALUATION	18
ANNEXE II – TABLEAU DE CORRESPONDANCE	19
ANNEXE III – REPÈRES POUR L’ATTRIBUTION D’UNE COTE AUX CRITÈRES 4 ET 5	20

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur l'épreuve ministérielle de français, langue d'enseignement, de la 2^e année du secondaire. Il présente la forme que prend l'épreuve, son déroulement, ainsi que des exemples extraits d'une épreuve passée.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires ainsi que la version la plus récente de la grille d'évaluation.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 4^e et de 6^e primaire ainsi que celle de 2^e secondaire sont imposées par le ministre de l'Éducation pour accroître le suivi des jeunes à un moment important de leur formation. Ces épreuves ont lieu en juin. Il y a aussi une session d'examen en janvier pour les élèves de 6^e primaire qui ont terminé les apprentissages prévus au programme et qui s'appêtent à recevoir un enseignement intensif de l'anglais.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#).

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les jeunes du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

Ainsi, pendant une épreuve, il est interdit à quiconque de soutenir les jeunes de quelque façon que ce soit, par exemple en clarifiant la tâche, en apportant des précisions, en expliquant ou en traduisant des mots ou des expressions, ou en reformulant des consignes. Si cette directive n'est pas respectée, l'épreuve pourrait être invalidée par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les jeunes ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration des épreuves dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins du jeune et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

COMPÉTENCE ÉVALUÉE

L'épreuve ministérielle de français, langue d'enseignement, de la 2^e année du secondaire permet d'évaluer la compétence 2 du programme, *Écrire des textes variés*.

RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE

La passation de l'épreuve, soit la préparation et la réalisation de la tâche d'écriture, a lieu en salle d'examen, à deux moments distincts précisés à l'[horaire officiel](#). L'épreuve se déroule dans l'ordre présenté ci-dessous.

1. Préparation à l'épreuve (3 heures 20 minutes)

Environ deux semaines avant la réalisation de la tâche d'écriture, la ou le jeune reçoit un Dossier préparatoire (qui comprend notamment la tâche d'écriture, des activités d'exploration du sujet et l'ensemble des textes à lire) et un Cahier de notes. Au cours de cette phase préparatoire, le jeune prend connaissance de la section « Présentation de l'épreuve », réalise les activités préparatoires et lit les textes. Il sélectionne également les informations qu'il juge pertinentes en fonction de la tâche d'écriture. Puis, il les note et les organise dans le Cahier de notes, qu'il pourra consulter au moment de la rédaction du texte.

Les activités de la phase préparatoire sont obligatoires, mais elles ne sont pas évaluées.

2. Réalisation de la tâche d'écriture (3 heures)

Le jour de la réalisation de la tâche d'écriture, le jeune rédige, individuellement, un texte d'environ 300 mots dans lequel il présente des éléments de description et de justification en lien avec la tâche d'écriture et en fonction d'un destinataire imposé. Il est autorisé à utiliser son Cahier de notes et les ouvrages de référence permis.

Pour rédiger son texte, le jeune est appelé notamment à :

- utiliser des éléments de description et de justification appropriés pour réaliser la tâche d'écriture;
- organiser son texte de façon appropriée;
- assurer la cohérence textuelle (pertinence, non-contradiction, continuité, progression);
- recourir à ses connaissances linguistiques, dont celles acquises au 1^{er} cycle du secondaire;
- mobiliser des stratégies de révision et de correction pour améliorer et corriger son texte.

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Seuls les documents suivants, en version papier, peuvent être utilisés.

- Cahier de notes de l'épreuve
- Tout dictionnaire usuel ou spécialisé unilingue français
- Grammaire ou code grammatical
- Recueil de conjugaison

Le jeune peut apporter ses propres ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. S'il apporte ses propres ouvrages de référence, il n'est pas autorisé à les partager avec d'autres.

Matériel non autorisé

Le matériel suivant n'est pas autorisé.

- Dossier préparatoire
- Cahier de notes non conforme
- Tout document maison (notes de cours, recueil de règles grammaticales, etc.)
- Tout document essentiellement destiné à guider la démarche d'écriture
- Tout document essentiellement destiné à présenter une méthode de révision de texte
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.), à moins que son utilisation ait été planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve¹

De plus, le jeune ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil numérique (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes, ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données.

1. L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) pourrait être autorisée à certaines conditions. Cette utilisation doit être planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage.

SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE

En salle d'examen, environ deux semaines avant la réalisation de la tâche d'écriture, la ou le jeune reçoit un Dossier préparatoire et un Cahier de notes.

Le jeune dispose d'environ 3 heures 20 minutes pour se préparer à la tâche d'écriture.

Dans un premier temps, le jeune prend connaissance du sujet exploité, de la tâche d'écriture, du destinataire du texte ainsi que des étapes à suivre dans le contexte de cette épreuve en consultant les sections « Présentation de l'épreuve » et « Déroulement » du Dossier préparatoire. Dans un deuxième temps, le jeune réalise des activités visant à le familiariser avec le sujet et à lui fournir certains éléments d'information nécessaires à la compréhension des textes inclus dans son dossier. À cette étape, l'évaluatrice ou l'évaluateur peut animer une discussion pour amener les jeunes à échanger sur leurs réponses. Dans un troisième temps, le jeune lit et annoté, individuellement et sans accompagnement de l'évaluateur, les 3 textes courants accompagnés de rubriques fournissant des informations complémentaires.

Durant toute sa préparation à l'épreuve, le jeune utilise son Cahier de notes pour noter et organiser les informations tirées des activités d'exploration du sujet et des textes qu'il juge pertinentes pour la réalisation de la tâche d'écriture. Il peut aussi consigner dans ce document ses réflexions et ses réactions par rapport aux textes lus, de même que les éléments susceptibles d'être utiles pour planifier, réviser et corriger son texte.

À la fin de la préparation à l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluateur tous les documents qui lui ont été fournis.

Avant le jour de la réalisation de la tâche d'écriture, un évaluateur vérifie que le Cahier de notes ne contient aucun texte rédigé à l'avance, en tout ou en partie (introduction, paragraphe de développement ou conclusion). Si le cahier n'est pas conforme, le jeune devra y apporter les modifications nécessaires.

Des exemples extraits d'un Dossier préparatoire sont présentés aux pages 6 à 17.

TÂCHE D'ÉCRITURE

Réalisation

Le jour de la réalisation de la tâche d'écriture, le jeune reçoit trois cahiers :

- Cahier de rédaction (pour le brouillon);
- Cahier Texte définitif;
- son exemplaire du Cahier de notes.

Le jeune dispose de 3 heures consécutives pour planifier, rédiger, réviser et corriger, individuellement, un texte d'environ 300 mots dans lequel il présente des éléments de description et de justification, à partir de la tâche d'écriture dont il a déjà pris connaissance durant les activités de préparation à l'épreuve. Pour réaliser cette tâche, il peut consulter son exemplaire du Cahier de notes, dans lequel la tâche d'écriture et le destinataire sont indiqués, ainsi que les ouvrages de référence autorisés

Le jeune planifie et rédige d'abord son texte dans le Cahier de rédaction. Ensuite, il le transcrit dans le cahier Texte définitif, avec un stylo à encre bleue ou noire¹, en prenant soin de le réviser et de le corriger. Il peut consulter la grille d'évaluation qui se trouve à la fin de ce cahier. **Seul le texte rédigé dans ce cahier sera corrigé.** Le jeune doit donc planifier son temps afin de pouvoir y terminer la rédaction de la version définitive de son texte dans le temps alloué.

Si, après 3 heures, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

À la fin de l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluateur l'ensemble des cahiers, y compris son Cahier de notes, avant de quitter la salle d'examen.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

Le texte est corrigé à partir des documents suivants :

- la grille d'évaluation, qui décrit les éléments observables associés à chaque critère;
- le tableau de correspondance, qui indique la pondération des critères;
- les repères pour l'attribution d'une cote aux critères 4 et 5, qui indiquent le nombre de points à accorder en fonction du nombre d'erreurs.

Un exemple de chacun de ces outils est fourni aux annexes I à III. Ils sont également inclus dans le [Document d'information](#).

1. Le stylo à encre bleue ou noire n'est requis que pour deux épreuves ministérielles, soit celles de français, langue d'enseignement, de 2^e et de 5^e secondaire.

SECTION 4 EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE DE L'ÉPREUVE

Les exemples présentés dans cette section sont extraits de l'épreuve intitulée *L'ABC de la BD*.

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE



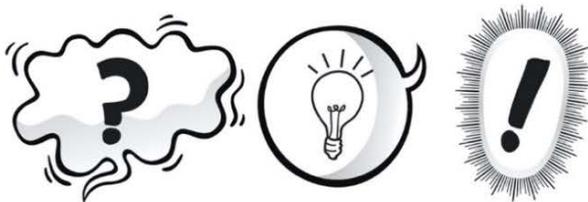
La bande dessinée a fait du chemin depuis les premiers magazines présentant les aventures de Batman ou celles de Spirou, en passant par les albums tels *Tintin*, *Boule et Bill*, *Titeuf* et *Les Nombres*, sans oublier les mangas ainsi que les bandes dessinées romanesques¹.

Le neuvième art, comme on appelle la BD, connaît actuellement beaucoup de succès auprès des jeunes et des moins jeunes, et occupe une place importante dans la culture mondiale (festivals, expositions, adaptations cinématographiques, etc.).

Pour souligner les Journées de la culture², votre école aimerait organiser une exposition sur la bande dessinée et afficher des textes d'élèves traitant de ce sujet. Ces textes sont destinés aux adolescentes, aux adolescents et aux adultes qui visiteraient l'exposition.

Dans ce contexte, on vous demande de réaliser la tâche d'écriture ci-dessous.

Rédigez un texte d'environ 300 mots dans lequel vous présentez la bande dessinée et dans lequel vous dites pourquoi, selon vous, cet art est intéressant.



1. La bande dessinée romanesque (traduction du terme anglais *graphic novel*) est une BD présentant une histoire complexe et se développant sur un grand nombre de pages. L'expression « roman graphique », fréquemment utilisée pour désigner ce genre de publication, est déconseillée, car elle constitue un anglicisme.
2. Les Journées de la culture ont lieu au Québec le dernier vendredi de septembre et les deux jours qui suivent.

DÉROULEMENT

Voici les étapes que vous aurez à suivre dans le contexte de cette épreuve.

1. PRÉPARATION

Durée : environ 3 heures 20 minutes

Dans la classe de français, quelques jours avant la rédaction de votre texte, vous effectuerez différentes activités préparatoires, soit :

- **explorer le sujet**

- réaliser l'activité « La tête dans les bulles » (p. 7) afin de faire le point sur ce que vous connaissez déjà sur la bande dessinée;
- répondre au jeu-questionnaire « Le fabuleux monde de la BD » (p. 8 à 11) pour tester vos connaissances et en apprendre davantage sur le sujet;
- prendre connaissance des informations présentées dans la section « Au-delà des images et du texte » (p. 12 et 13) dans le but de vous familiariser avec le vocabulaire propre à la bande dessinée;

- **lire des textes sur le sujet**

- lire tous les textes contenus dans la section « Dossier de lecture » (p. 14 à 25) pour approfondir vos connaissances sur la bande dessinée;

- **prendre des notes dans un cahier**

- repérer, dans les activités préparatoires (p. 7 à 25), les informations que vous jugez pertinentes sur la bande dessinée (ses caractéristiques, son évolution, les événements qui lui sont consacrés, ses attraits pour ses lectrices et lecteurs, ses effets positifs sur les individus, ses bienfaits pour la culture ou l'éducation, etc.);

Note. - Pour marquer les informations pertinentes, vous pourriez utiliser le surlignage, l'annotation dans les marges, etc.

- sélectionner, parmi les informations repérées, celles qui pourraient être utiles pour répondre à la tâche d'écriture;

DÉROULEMENT (Suite)

- noter et organiser, dans votre cahier de notes, les informations que vous souhaitez conserver, les sources de ces informations, les réflexions ou réactions suscitées et, au besoin, les éléments qui pourraient vous être utiles pour vérifier et améliorer votre texte.

Notes. - Pour noter les informations retenues, vous pourriez utiliser des mots-clés, des reformulations ou des citations. Tout passage provenant du Dossier préparatoire repris tel quel dans votre texte devrait être placé entre guillemets.

- Pour regrouper l'information, vous pourriez utiliser une liste, un tableau, un schéma, etc.

2. RÉALISATION

Durée : 3 heures

Dans la salle d'examen, le jour de l'épreuve, vous aurez à :

- **réaliser la tâche d'écriture**

- planifier, rédiger, réviser et corriger votre texte en utilisant vos notes ainsi que différents outils de référence (dictionnaire usuel ou spécialisé unilingue français, grammaire ou code grammatical et recueil de conjugaison);
- transcrire votre texte, avec un stylo à encre, de couleur bleue ou noire;
- compter le nombre de mots de votre texte, si vous en avez le temps.

Notes. - Quinze minutes supplémentaires pourront vous être accordées, si nécessaire.

- Les critères qui guideront l'évaluation de votre texte sont présentés dans la grille fournie dans le Cahier de notes qui vous sera remis plus tard.

LE FABULEUX MONDE DE LA BD

Testez vos connaissances sur le neuvième art. Pour chaque question, cochez la réponse que vous jugez exacte.

1. Qui est l'auteur de l'expression « neuvième art » ?

- a. Lucky Luke
- b. Claude Beylie
- c. Georges Remi (dit Hergé)

2. Au début, quelle technologie a permis à la bande dessinée d'être diffusée ?

- a. L'Internet
- b. Le cinéma
- c. L'imprimerie
- d. La console de jeux vidéo

3. Qui est considéré comme le père de la bande dessinée moderne ?

- a. Kid Paddle
- b. André Franquin
- c. Le père Iodique
- d. Rodolphe Töpffer

4. Comment appelle-t-on une « page » de bande dessinée ?

- a. Un tableau
- b. Un panneau
- c. Une planche
- d. Une tranche

5. Quelle est ou quelles sont les graphies abrégées du terme *bande dessinée* ?

- a. BD
- b. B.D.
- c. Bédé
- d. Toutes ces réponses

6. Comment nomme-t-on une personne passionnée de bandes dessinées ?

- a. Un bédévore
- b. Un bédéphile
- c. Un bédéphobe



EXTRAITS D'ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES (Suite)

Vérifiez votre degré de connaissance du sujet et votre sens de l'humour en consultant les réponses au jeu-questionnaire.

1. Réponse : b. Claude Beylie

L'expression « neuvième art » a été empruntée à l'historien et critique du cinéma Claude Beylie. Dans l'ordre, la liste des neuf arts est la suivante : l'architecture, la sculpture, les arts visuels, la musique, la littérature, les arts de la scène, le cinéma, les arts médiatiques et la bande dessinée.

2. Réponse : c. L'imprimerie

Au cours du 19^e siècle, l'imprimerie a permis à la bande dessinée d'être diffusée dans le monde entier par l'entremise des journaux et des revues. En Europe, la BD a d'abord prospéré dans les livres destinés à la jeunesse. Puis, quelques années plus tard, elle a fait son entrée dans la presse adulte. La presse restera d'ailleurs son principal support jusqu'à la fin des années 1970. Ce n'est qu'à partir de 1980 que le livre devient le véhicule de prédilection de la BD.

3. Réponse : d. Rodolphe Töpffer

L'origine de la bande dessinée reste disputée. Certains envisagent des œuvres du passé (peintures rupestres, tapisseries, frises, gravures, etc.) comme étant annonciatrices de la BD. Mais de plus en plus de spécialistes considèrent que le Suisse Rodolphe Töpffer est le créateur et le premier théoricien de cet art. C'est en 1827 que Töpffer commence à créer des histoires en images en articulant texte et images montées en séquences. À l'époque, cette façon de faire est inédite et inspirante pour d'autres auteurs.

4. Réponse : c. Une planche

Une planche représente une page entière d'une bande dessinée. Une planche comprend plusieurs bandes (succession horizontale de plusieurs images).

5. Réponse : d. Toutes ces réponses

Les trois graphies abrégées sont acceptées : bédé (mot variable), BD et B.D. (mots invariables).

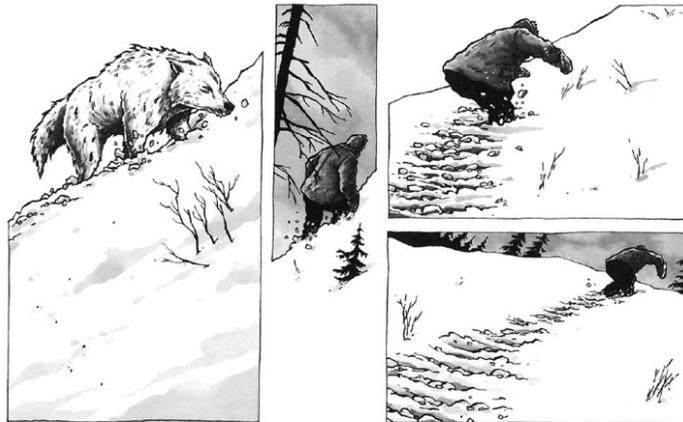
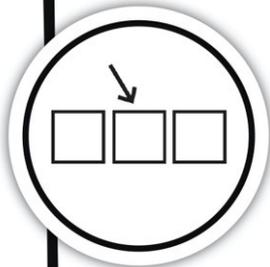
6. Réponse : b. Un bédéphile

Le mot *bédéphile* a été composé à l'aide du suffixe *phile* (du grec *philos* - personne qui aime) utilisé pour former un nom qui correspond à la notion de passionné ou d'amateur.

AU-DELÀ DES IMAGES ET DU TEXTE

Un vocabulaire précis est employé pour désigner des concepts graphiques qui appartiennent à la bande dessinée. Parmi ces mots¹ se trouvent la case (la vignette), la bulle (le phylactère ou le ballon), les lignes de mouvement et l'idéogramme. Pour vous familiariser avec ces mots et ces concepts, lisez les informations ci-dessous ainsi que celles de la page suivante.

1. **La case ou la vignette** : Cadre, habituellement carré ou rectangulaire, qui contient l'image. L'ensemble des cases illustre une histoire.



Extrait de *Construire un feu*, de Christophe CHABOUTÉ.

2. **La bulle, le phylactère ou le ballon** : Espace, le plus souvent délimité par une ligne de contour, dans lequel sont inscrites les paroles qu'échangent les personnages.



Extrait de *Les Sur-Fées*, de NADJA.

1. D'autres mots utilisés pour décrire la BD ont été empruntés au cinéma. Il en est ainsi pour les techniques relatives à l'écriture et au rythme de l'histoire, l'utilisation des angles de prises de vue, le montage, l'éclairage, etc.

ÉCLOSION D'UN ART

Par Mira Cliche

Les histoires en images existent depuis des millénaires, mais l'art de la bande dessinée s'est beaucoup enrichi au cours du dernier siècle, et particulièrement depuis une cinquantaine d'années. Allant du dessin épuré aux illustrations les plus détaillées, de l'histoire simple au récit complexe, de l'humour au drame policier, la bande dessinée est plurielle et allergique aux catégories. [...]

LES GRANDES LIGNES DE LA BD

Il faut d'abord savoir que les bandes dessinées américaines, franco-belges et japonaises représentent plus de 90 % du marché de la BD. Leur qualité et leur diversité stimulent et inspirent les artistes du monde entier.

[...] L'humour a été la porte d'entrée de la bande dessinée dans les périodiques¹ et les quotidiens d'Europe et d'Amérique. L'espace y étant limité, les artistes ont développé l'art de raconter une histoire sur une seule page, voire sur quelques cases seulement. La Française Bretécher (*Agrippine*) et le Belge Franquin (*Gaston Lagaffe*) ont perpétué cette tradition qui a des héritiers dans le monde entier, notamment les Argentins Quino (*Mafalda*) et Maïtena (*Les Déjantées*).



Extrait de *Mafalda s'en va*, de QUINO.

Jusqu'à la fin des années 1970, les périodiques entièrement consacrés à la bande dessinée se sont multipliés des deux côtés de l'Atlantique, modifiant le visage du neuvième art sous plusieurs angles. L'espace réservé à la BD y étant plus grand, les artistes ont pu développer des histoires plus longues et explorer de nouveaux types de récit. C'est dans un périodique (*Le Petit Vingtième*) que sont parues les premières aventures de Tintin (du bédéiste belge Hergé) et dans un *comic book* américain que l'Incroyable Hulk s'est fait connaître (sorti de l'imagination de Kirby, l'un des plus importants dessinateurs

1. Les périodiques désignent les magazines, les journaux, les revues spécialisées, etc., publiés de façon hebdomadaire (chaque semaine) ou mensuelle (chaque mois).

EXEMPLES DE TEXTES EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE : TEXTE 1 (Suite)

TEXTE 1 (Suite)

américains). La revue *Pilote*, publiée en France de 1959 jusqu'à la fin des années 1980, a lancé plusieurs personnages désormais classiques, notamment Lucky Luke, Astérix, Achille Talon et le Concombre masqué. [...]

VIRAGE GRAPHIQUE

Les années 1990 ont été particulièrement marquantes pour le monde de la BD, notamment grâce à la recherche visuelle menée par certains bédéistes. Elles ont également vu la bande dessinée romanesque gagner en popularité et toucher des lecteurs peu enclins à lire la BD. Beaucoup plus longues que l'album d'aventure traditionnel (44 ou 46 pages, couverture cartonnée), ces bandes dessinées se permettent d'explorer des thèmes jusque-là réservés au roman : le drame historique (*Maus* d'Art Spiegelman¹), l'aventure romanesque et littéraire (*Corto Maltese* d'Hugo Pratt), l'autobiographie et les thèmes du quotidien (*Jimmy Corrigan* de Chris Ware et la série *Paul* de Michel Rabagliati).



Extrait de *Corto Maltese. La ballade de la mer salée*, d'Hugo PRATT.

Pas étonnant que le manga japonais soit apparu sur les marchés occidentaux à la même époque : ses histoires longuement déployées et ses thèmes variés (de l'aventure au sport en passant par la médecine et le golf) séduisent les nouveaux lecteurs de BD, devenus de plus en plus exigeants à mesure que le média a progressé. La présentation visuelle de la BD s'est par ailleurs considérablement enrichie : la fameuse « ligne claire² » – dessin épuré aux contours nets – cohabite désormais avec une foule d'autres techniques, depuis la gouache, l'aquarelle et l'encre noire ou de couleur jusqu'au fusain, aux feutres et à la peinture à l'huile. L'audace des créateurs a ainsi rejoint un lectorat dont la sensibilité est plus artistique. [...]

1. Cette bande dessinée en deux tomes raconte la vie du père de l'auteur dans un camp de concentration. Elle s'adresse à un public averti.
2. C'est à propos du style d'Hergé (le créateur de Tintin) que l'on a parlé pour la première fois de « ligne claire ». (Jean-Benoît DURAND, *BD : mode d'emploi*, Paris, Flammarion, coll. « Castor poche », 1998, p. 18.)

EXEMPLES DE TEXTES EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE : TEXTE 1 (Suite)

TEXTE 1 (Suite)

[...]

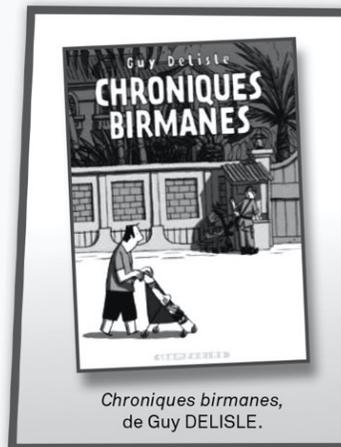
Et la BD québécoise dans tout ça? Sans être un simple dérivé de ces grands courants, elle les reflète assez fidèlement dans toute leur diversité. On trouve en effet de tout, dans la BDQ¹. [...]

Mira CLICHE, « Écllosion d'un art »,
Entre les lignes : le plaisir de lire au Québec, vol. 4, n° 3, 2008, p. 19-21.



Isabelle ARSENAULT et Fanny BRITT, *Jane, le renard et moi*, Montréal, Les Éditions de la Pastèque, 2012, page couverture.

Jane, le renard et moi,
d'Isabelle ARSENAULT
et Fanny BRITT.



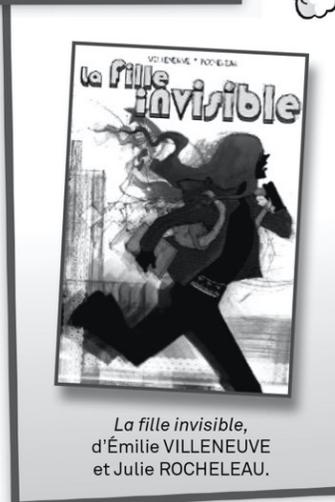
Guy DELISLE, *Chroniques birmanes*
© Éditions Delcourt, 2007.

Chroniques birmanes,
de Guy DELISLE.



Michel RABAGLIATI, *Paul à la campagne*,
Montréal, Les Éditions de la Pastèque, 2014,
page couverture.

Paul à la campagne,
de Michel RABAGLIATI.



Émilie VILLENEUVE et Julie ROCHELEAU, *La Fille invisible*
© Éditions Glénat, 2010.

La fille invisible,
d'Émilie VILLENEUVE
et Julie ROCHELEAU.

Quatre bandes dessinées créées par des scénaristes, dessinateurs et bédéistes québécois.

1. Le sigle BDQ est utilisé pour désigner la bande dessinée québécoise.

LES BANDES DESSINÉES ET LA COMPRÉHENSION DE TEXTES SUIVIS [extrait]

Par le Conseil canadien sur l'apprentissage

Depuis leur arrivée dans les kiosques à journaux il y a plus de 75 ans, les bandes dessinées (ou bédés) ont été mises au banc des accusés d'une foule de fléaux sociaux et ont fait l'objet de mépris et même de censure. Au cours des dernières années, elles ont toutefois acquis un niveau sans précédent de reconnaissance : superproductions hollywoodiennes, liste des *best-sellers* (en tant que romans illustrés, c'est-à-dire bédés pour adultes) et honneurs littéraires allant du prix Pulitzer (pour *Maus* d'Art Spiegelman) au Prix Guardian du premier livre (pour *Jimmy Corrigan* de Chris Ware).

[...]

Les bédés permettent aux enfants de développer bon nombre des mêmes habiletés que les livres textuels, notamment faire le lien entre l'histoire et leurs propres expériences, prédire ce qu'il va arriver et déduire ce qui se passe entre chaque vignette. La bédé peut aider les enfants à comprendre ce qui est imprimé sur papier avant même qu'ils ne soient prêts à lire, ainsi qu'à suivre de gauche à droite et de haut en bas, à interpréter les symboles et à suivre la séquence des événements.



Extrait de *Drame*, de Raina TELGEMEIER.

Il a été démontré que les bédés peuvent être utiles aux lecteurs débutants. Les bandes dessinées permettent aux enfants d'élargir leur vocabulaire en plaçant les mots dans des contextes auxquels ils ne sont habituellement pas exposés. Les lecteurs débutants apprennent également des éléments d'histoire en lisant des bédés. Comme les romans, les bédés ont un début, un milieu et une fin, des personnages qui évoluent au gré des conflits et un dénouement. Les bédés introduisent ainsi les concepts de structure narrative et de développement des personnages.

EXEMPLES DE TEXTES EXTRAITS D'UN DOSSIER PRÉPARATOIRE : TEXTE 3 (Suite)

TEXTE 3 (Suite)

Elles peuvent aussi aider à améliorer la capacité à lire chez les apprenants d'une langue seconde, car les illustrations fournissent des indications sur la signification du texte et parce que le langage est celui de l'action.

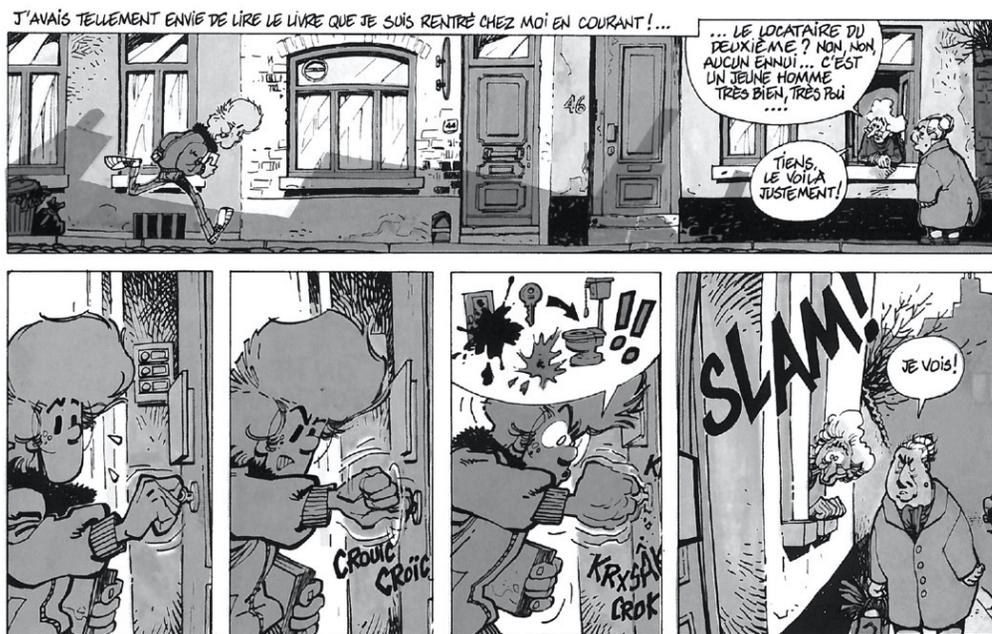
Les bédés peuvent aussi aider les enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et de lecture. Les recherches révèlent comment certaines caractéristiques des bédés sont souvent bénéfiques pour les personnes souffrant de dyslexie¹ ou de difficultés semblables, grâce notamment à la disposition de gauche à droite des vignettes et à l'utilisation des majuscules, de symboles et du contexte pour faciliter la compréhension. [...]

Malgré leur passé controversé, les bédés sont aujourd'hui un élément omniprésent et indéniable de la culture populaire. Nul doute qu'elles attirent les jeunes lecteurs. [...]

Si les bédés n'ont pas été prises au sérieux dans le passé, les chercheurs commencent à s'intéresser au rôle qu'elles jouent dans l'apprentissage et l'enseignement et à l'utilité qu'elles ont démontrée dans divers contextes.

[...]

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE, « Pas toujours ludiques : les bandes dessinées et la compréhension de textes suivis chez les garçons », *Carnet du savoir*, [En ligne], 21 juillet 2010. [<http://www.ccl-cca.ca>] (Consulté le 11 juin 2015).



Extrait de Broussaille. *Les baleines publiques*, de BOM et FRANK.

1. La dyslexie est un trouble spécifique de la lecture.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Tintin, personnage qui connaît un succès phénoménal dans le monde entier, est la création de Georges Remi dont le pseudonyme Hergé a été créé à partir des initiales « G et R » inversées. Depuis 1930, il se vend un album de Tintin toutes les 30 secondes!
- C'est une tradition dans la BD classique : les héros portent toujours les mêmes vêtements, y compris d'un album à l'autre. C'est un signe de reconnaissance efficace.
- Sur la page couverture de la BD *Astérix et Cléopâtre*, on peut lire : « 14 litres d'encre de Chine, 30 pinceaux, 62 crayons à mine grasse, 1 crayon à mine dure, 27 gommes à effacer, 38 kilos de papier, 16 rubans de machine à écrire, 2 machines à écrire ont été nécessaires pour sa réalisation! »
- Aux studios Hergé, la réalisation d'un album de Tintin demandait un travail minimum de deux ans. Avant l'écriture du scénario, Hergé se documentait beaucoup. Lorsqu'il inventait un pays (comme la Syldavie dans les Balkans), il s'appuyait sur des reportages photographiques, des ouvrages ethnologiques, divers traités scientifiques et donnait une abondance de détails réalistes pour rendre l'histoire crédible.

D'après Jean-Benoît DURAND, *BD : mode d'emploi*, Paris, Flammarion, coll. « Castor poche », 1998, p. 15, 96 et 106; Karine DELOBBE, *La bande dessinée*, Paris, Éditions PEMF, coll. « Histoire d'un Art », 2003, p. 21.

ILS ONT DIT...

Comment imaginez-vous l'avenir de la bande dessinée?

« [...] Je suis assez optimiste sur la capacité du média à aborder les cinquante prochaines années. De même que la radio a survécu à la télévision et peut donc survivre à Internet, on peut se dire que la bande dessinée n'a pas de raison de s'écrouler prochainement et garde une pertinence. La bande dessinée donne l'impression d'être une forme solide, durable, capable de se transformer sans se dissoudre. »

Propos de Benoit PEETERS recueillis par Céline BAGAUT, « La bande dessinée : un nouvel âge créatif », *Les impressions nouvelles*, [En ligne], 22 février 2012. [<http://www.lesimpressionsnouvelles.com/la-bande-dessinee-connaît-un-nouvel-age-dor-creatif-par-benoit-peeters/>] (Consulté le 25 mai 2015).

ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION

<i>Écrire des textes variés – Informer en élaborant des descriptions et Appuyer ses propos en élaborant des justifications</i>					
Critères	A	B	C	D	E
1. Adaptation à la situation de communication (Pondération : 25 %)	Tient compte de la tâche ¹ <ul style="list-style-type: none"> ▪ en présentant, de façon personnalisée, des éléments de description et de justification judicieux; ▪ en utilisant des moyens² efficaces. 	Tient compte de la tâche <ul style="list-style-type: none"> ▪ en présentant des éléments de description et de justification pertinents; ▪ en utilisant des moyens appropriés. 	Tient compte de la tâche <ul style="list-style-type: none"> ▪ en présentant des éléments de description et de justification généralement pertinents; ▪ en utilisant des moyens généralement appropriés. 	Tient partiellement compte de la tâche <ul style="list-style-type: none"> ▪ en présentant des éléments de description ou de justification peu pertinents. ▪ en utilisant des moyens peu appropriés. 	Présente quelques éléments sans tenir compte de la tâche OU Abuse, dans tout le texte, de passages cités ou copiés.
2. Cohérence du texte (Pondération : 20 %)	Organise son texte de façon appropriée ET Assure la continuité au moyen de substituts ³ variés et appropriés ET Fait progresser ⁴ ses propos de façon habile.	Organise son texte de façon appropriée ET Assure la continuité au moyen de substituts variés, généralement appropriés ET Fait progresser ses propos de façon adéquate.	Organise son texte de façon généralement appropriée ET Établit la continuité au moyen de substituts ET Fait généralement progresser ses propos, malgré des maladresses.	Organise son texte de façon généralement appropriée ET Utilise des substituts peu variés ou inappropriés ET Fait peu progresser ses propos ou le fait de façon inadéquate.	Présente ses propos sans organisation évidente OU Cumule des informations sans liens entre elles OU Abuse, dans tout le texte, de passages cités ou copiés.
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié (Pondération : 10 %)	Utilise des expressions et des mots précis, justes, variés et parfois recherchés.	Utilise, la plupart du temps, des expressions et des mots précis, justes et variés.	Utilise des expressions et des mots généralement appropriés, même si certains sont imprécis, impropres ou répétés.	Utilise plusieurs expressions ou mots imprécis, impropres ou répétés de façon abusive.	Utilise des expressions ou des mots peu adaptés à la situation d'écriture OU Abuse, dans tout le texte, de passages cités ou copiés.
4. Construction des phrases et ponctuation appropriées (Pondération : 25 %)	Construit et ponctue correctement ses phrases sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu.	Construit et ponctue ses phrases en faisant peu d'erreurs.	Construit et ponctue ses phrases de façon généralement correcte.	Construit et ponctue ses phrases en respectant peu les normes.	Construit et ponctue ses phrases en respectant rarement les normes OU Abuse, dans tout le texte, de passages cités ou copiés.
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale (Pondération : 20 %)	Orthographe ses mots sans faire d'erreurs ou en en faisant très peu.	Orthographe ses mots en faisant peu d'erreurs.	Orthographe ses mots de façon généralement correcte.	Orthographe ses mots en faisant de nombreuses erreurs.	Orthographe ses mots en faisant de très nombreuses erreurs OU Abuse, dans tout le texte, de passages cités ou copiés.

1. La tâche d'écriture fait référence au texte à produire, à la prise en compte du destinataire et au nombre de mots demandé.

2. Les moyens sont des ressources (vocabulaire expressif, titre évocateur, différents types et constructions de phrases, figures de style, etc.) utilisées par l'élève pour susciter l'intérêt du destinataire.

3. Les substituts (synonymes, pronoms, termes génériques ou spécifiques, etc.) sont utilisés pour reprendre l'information. La variété du vocabulaire lié à la reprise de l'information est prise en compte dans ce critère.

4. L'harmonisation des temps verbaux entre les phrases est prise en compte dans la progression des propos au critère 2; le système des temps verbaux à l'intérieur de la phrase est évalué au critère 4.

ANNEXE II TABLEAU DE CORRESPONDANCE

<i>Écrire des textes variés – Informer en élaborant des descriptions et Appuyer ses propos en élaborant des justifications</i>							
Critères	A		B	C	D	E	
1. Adaptation à la situation de communication (Pondération : 25 %)	25		20	17	13	5	
2. Cohérence du texte (Pondération : 20 %)	20		16	13	10	4	
3. Utilisation d'un vocabulaire approprié (Pondération : 10 %)	10		8	6	4	2	
4. Construction des phrases et ponctuation appropriées (Pondération : 25 %)	25	23	20	17	13	5	0
5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale (Pondération : 20 %)	20	18	16	13	10	4	0

ANNEXE III REPÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UNE COTE AUX CRITÈRES 4 ET 5¹

CRITÈRE 4 : CONSTRUCTION DES PHRASES ET PONCTUATION APPROPRIÉES							
Cotes	A		B	C	D	E	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs ²						
101 - 125	0	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7	8 - 9	10 ou plus
126 - 150	0	1 - 2	3 - 4	5 - 7	8 - 9	10 - 11	12 ou plus
151 - 175	0	1 - 3	4 - 5	6 - 8	9 - 10	11 - 13	14 ou plus
176 - 200	0	1 - 3	4 - 6	7 - 9	10 - 12	13 - 15	16 ou plus
201 - 225	0	1 - 3	4 - 7	8 - 10	11 - 13	14 - 17	18 ou plus
226 - 250	0	1 - 4	5 - 7	8 - 11	12 - 15	16 - 19	20 ou plus
251 - 275	0 - 1	2 - 4	5 - 8	9 - 12	13 - 16	17 - 21	22 ou plus
276 - 300	0 - 1	2 - 4	5 - 9	10 - 13	14 - 18	19 - 23	24 ou plus
301 - 325	0 - 2	3 - 5	6 - 10	11 - 15	16 - 19	20 - 24	25 ou plus
326 - 350	0 - 2	3 - 5	6 - 10	11 - 16	17 - 21	22 - 26	27 ou plus
351 - 375	0 - 2	3 - 6	7 - 11	12 - 17	18 - 22	23 - 28	29 ou plus
376 - 400	0 - 2	3 - 6	7 - 12	13 - 18	19 - 24	25 - 30	31 ou plus
401 - 425	0 - 2	3 - 6	7 - 13	14 - 19	20 - 25	26 - 32	33 ou plus
426 - 450	0 - 2	3 - 7	8 - 13	14 - 20	21 - 27	28 - 34	35 ou plus
451 - 475	0 - 2	3 - 7	8 - 14	15 - 21	22 - 28	29 - 36	37 ou plus
476 ou plus	0 - 2	3 - 7	8 - 15	16 - 22	23 - 30	31 - 38	39 ou plus
Nombre de points	25	23	20	17	13	5	0

CRITÈRE 5 : RESPECT DES NORMES RELATIVES À L'ORTHOGRAPHE D'USAGE ET À L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE							
Cotes	A		B	C	D	E	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs ²						
101 - 125	0	1 - 3	4 - 6	7 - 8	9 - 12	13 - 16	17 ou plus
126 - 150	0	1 - 4	5 - 7	8 - 10	11 - 14	15 - 19	20 ou plus
151 - 175	0	1 - 4	5 - 8	9 - 11	12 - 17	18 - 22	23 ou plus
176 - 200	0	1 - 5	6 - 9	10 - 13	14 - 19	20 - 25	26 ou plus
201 - 225	0	1 - 6	7 - 10	11 - 15	16 - 21	22 - 28	29 ou plus
226 - 250	0	1 - 6	7 - 11	12 - 16	17 - 24	25 - 31	32 ou plus
251 - 275	0 - 1	2 - 7	8 - 12	13 - 18	19 - 26	27 - 34	35 ou plus
276 - 300	0 - 1	2 - 7	8 - 13	14 - 19	20 - 28	29 - 38	39 ou plus
301 - 325	0 - 2	3 - 8	9 - 15	16 - 21	22 - 31	32 - 41	42 ou plus
326 - 350	0 - 2	3 - 9	10 - 16	17 - 23	24 - 33	34 - 44	45 ou plus
351 - 375	0 - 2	3 - 9	10 - 17	18 - 24	25 - 36	37 - 47	48 ou plus
376 - 400	0 - 2	3 - 10	11 - 18	19 - 26	27 - 38	39 - 50	51 ou plus
401 - 425	0 - 3	4 - 11	12 - 19	20 - 28	29 - 40	41 - 53	54 ou plus
426 - 450	0 - 3	4 - 11	12 - 20	21 - 29	30 - 43	44 - 56	57 ou plus
451 - 475	0 - 3	4 - 12	13 - 21	22 - 31	32 - 45	46 - 59	60 ou plus
476 ou plus	0 - 3	4 - 12	13 - 22	23 - 32	33 - 47	48 - 63	64 ou plus
Nombre de points	20	18	16	13	10	4	0

1. Les repères pour l'attribution d'une cote permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de tenir compte du nombre de mots écrits par l'élève. Ils ont été établis pour l'évaluation des textes produits dans le contexte de l'épreuve ministérielle, où la durée est restreinte et les ressources, limitées. En cours d'année, l'enseignante ou l'enseignant peut utiliser des repères différents de ceux présentés dans ce tableau.
2. Pour établir le nombre d'erreurs, l'enseignante ou l'enseignant doit s'en tenir aux exigences du niveau visé.

